

LE PROJET



Le CDG Express est un projet de liaison ferroviaire directe entre la gare de l'Est et l'aéroport Paris Charles de Gaulle (Terminal 2). Avec un départ toutes les 15 minutes, et un temps de parcours de 20 minutes, il permettra d'améliorer significativement l'accessibilité de l'aéroport international. De plus, il s'agira d'un mode de transport durable répondant aux enjeux environnementaux actuels.

Le CDG express assurera un haut niveau de service et de confort. À l'intérieur des trains, les voyageurs disposeront d'espaces pouvant accueillir leurs bagages ainsi que des dispositifs d'informations visuels et sonores, en plusieurs langues.

LES OBJECTIFS

- Améliorer la desserte de l'aéroport en offrant un service de qualité adapté aux besoins des passagers aériens.
- Favoriser le développement économique de la métropole parisienne et participer au rayonnement international de la région.
- Améliorer les conditions de transports du RER B en le délestant.
- Diminuer les circulations routières entre Paris et l'aéroport Charles de Gaulle et répondre aux enjeux de développement durable.

LES ACTEURS EN 2018

L'État assure aujourd'hui la maîtrise d'ouvrage du projet CDG Express, en partenariat avec SNCF Réseau et Groupe ADP. Fin 2018, l'État déléguera la maîtrise d'ouvrage à une société de projet, composée de SNCF Réseau, Groupe ADP et La Caisse des Dépôts et Consignations.

SNCF Réseau et Groupe ADP seront chargés de la réalisation des travaux, et l'État nommera courant 2019 l'entreprise qui exploitera la ligne CDG Express.

QUEL RÔLE ?	QUI ?
AUTORITÉ ORGANISATRICE MAÎTRE D'OUVRAGE	
SOCIÉTÉ DE PROJET - MAÎTRE D'OUVRAGE DÈS 2019	
RÉALISATION DES TRAVAUX	
EXPLOITANT FERROVIAIRE	DÉSIGNATION PAR APPEL D'OFFRES FIN 2018 / DÉBUT 2019
MAINTENANCE	

LE COUT

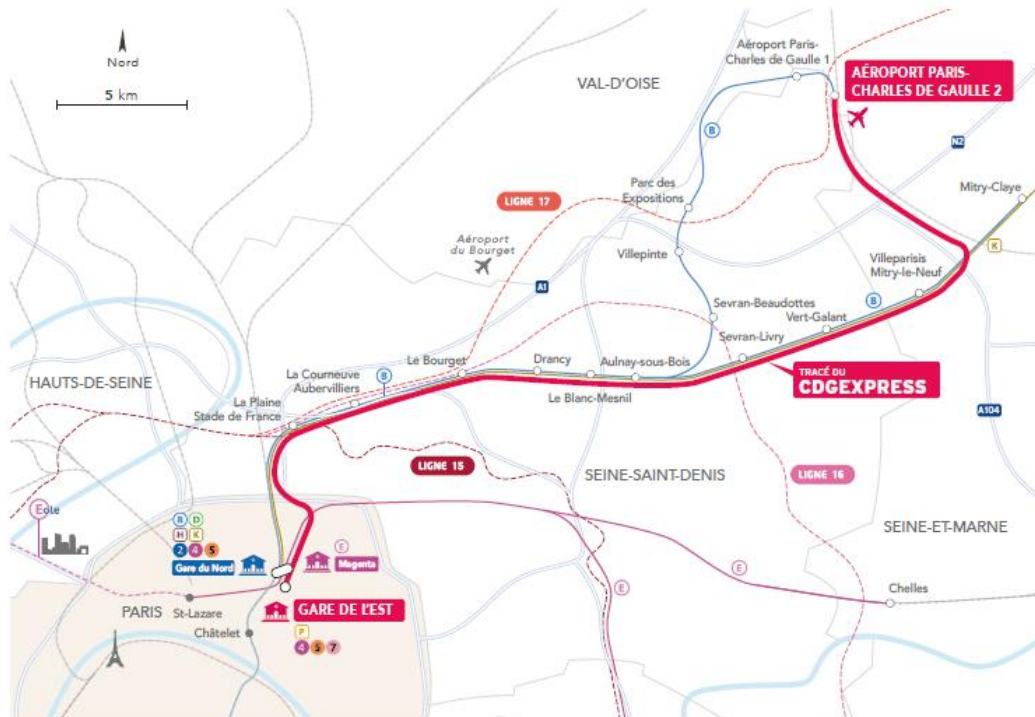
Le coût total du projet est estimé à 1,8 milliard d'euros courants, auxquels s'ajoute 0,3 milliard de frais de la Société de projet. Le financement Le projet est financé par un apport en fonds propres de 0,4 milliard d'euros répartis à parts égales entre les actionnaires de la

société de projet (Groupe ADP, SNCF Réseau et La Caisse des Dépôts et Consignations), et à hauteur de 1,7 milliard d'euros, par un prêt de l'État voté en loi de finances. Le prêt sera remboursé grâce aux recettes de la billetterie et au produit d'une taxe sur les passagers aériens de l'aéroport.

CHIFFRES CLES

- 32 km de tracé, dont 24 km de voies existantes et seulement 8 km de voies nouvelles
- 20 minutes de trajet
- Un train toutes les 15 minutes
- 7 jours sur 7
- 6 millions de voyageurs attendus en 2024

L'ESSENTIEL DU PROJET CDG EXPRESS



Maître d'ouvrage



En partenariat avec

